



de l'intérieur et de la justice  
Office des mineurs

Hallerstrasse 5  
Case postale  
3001 Berne  
+41 31 633 76 33  
kja-bern@be.ch  
www.be.ch/om

# Invitation

## au cours sur la détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant destiné aux spécialistes du travail social en milieu scolaire et aux spécialistes de l'animation de jeunesse dans le canton de Berne

L'Office des mineurs du canton de Berne (OM) invite les spécialistes du travail social en milieu scolaire et de l'animation de jeunesse à une formation continue d'une journée. Celle-ci a pour but de repérer assez tôt et de manière ciblée les enfants dont le développement psychique, physique et sexuel est mis en danger et de leur fournir un soutien individuel. Sous la houlette de l'OM, des aides à l'évaluation pour le domaine scolaire et pour celui de l'animation de jeunesse ont été développées dans le cadre de la détection précoce de mises en danger de l'enfant. Une formation à ce sujet est proposée pour la première fois en français.

Vous découvrirez dans le cadre du cours les aides à l'évaluation mentionnées et apprendrez à les utiliser dans votre domaine d'activité. Vous aurez un aperçu des signes de mises en danger et pourrez bénéficier des connaissances et de l'expérience des animatrices et des animateurs.

### Objectifs d'apprentissage

- Vous repérez à temps les signes d'une mise en danger du bien-être d'une ou d'un enfant.
- Vous parvenez à évaluer et à pondérer ces signes.
- Vous savez comment agir lorsque vous suspectez une mise en danger.

**Date et horaire:** le mercredi 21 octobre 2026, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 00

**Lieu:** sanu future learning sa, rue du Général-Dufour 18, 2502 Bienne, salle de séminaire «Atoll»

**Frais:** le canton prend en charge les frais du cours. La formation est gratuite pour les spécialistes.

**Inscription:** veuillez vous inscrire en cliquant sur le lien suivant: [Cours de formation sur la détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant](#)

**Remarque:** les discussions en groupes impliquent la présentation de cas du quotidien. Nous vous prions de préparer sous forme anonyme des cas d'enfants et de jeunes chez qui vous suspectez une mise en danger. Vous pouvez les garder en tête ou les mettre par écrit.

## Programme du 2 septembre 2026

### Matinée

- 9 h 00 Introduction au thème de la détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant (Stéphanie Bürgi-Dollet)
- 11 h 45 Protection de l'enfant relevant de l'autorité et rôle de l'APEA (Simone Müller)
- 12 h 30 -13 h 45 *Pause de midi (aucun repas n'étant prévu, les participantes et participants doivent s'organiser de manière indépendante)*

### Après-midi

- 13 h 45 Brève introduction au programme de l'après-midi, répartition en groupes

	<b>Groupe 1</b> <b>Travail social en milieu scolaire</b> (François Koenig)	<b>Groupe 2</b> <b>Animation de jeunesse</b> (Anna Mele)
14 h 00	Introduction à l'utilisation des aides à l'évaluation pour les personnes actives dans le travail social en milieu scolaire  Exercices basés sur des exemples de cas	Introduction à l'utilisation des aides à l'évaluation pour les spécialistes de l'animation de jeunesse  Exercices basés sur des exemples de cas

- 16 h 30 Discussion en séance plénière, résultats du travail en groupes et questions, conclusion

- 17 h 00 Fin de la journée

*Une pause de 15 minutes environ est prévue le matin et l'après-midi. Du café, du thé et une petite collation seront proposés.*

### Animatrices et animateurs

Stéphanie Bürgi-Dollet, responsable du programme «Éducation non violente», Protection de l'enfance Suisse

Simone Müller, membre de l'APEA de Bienne

Anna Mele, animatrice socioculturelle HES et responsable d'équipe, Bienne

François Koenig (TSS), travailleur social scolaire, Bienne